



## COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 12 JUILLET 2018

Le 12 juillet 2018, à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LACOMBE, Maire.

**Présents** : Mesdames Nadine COULON, Sylviane VEYRAT- CHARVILLON, Ghyslaine LESUEUR, Kathleen TOCHEPORT et Alexandra BEAUQUIS. Messieurs Jean-Pierre LACOMBE, Michel BAUQUIS, Claude BONAMIGO, André VUACHET, Nicolas ROUMESTAN et Mickaël BEAUQUIS.

**Absents excusés** : Mesdames Christiane DAUNIS (pouvoir à Claude BONAMIGO), Béatrice MARINE, Annie TISSOT, Aline BRIERE (pouvoir à Sylviane VEYRAT-CHARVILLON). Messieurs Eric CHASSAGNE, Philippe DE PACHTERE (pouvoir à Nadine COULON), Juan-Carlos RUBIO (pouvoir à Michel BAUQUIS), Jean-Marc GATELET.

Madame Nadine COULON a été nommée secrétaire de séance.

### **ORDRE DU JOUR :**

- ❖ **Approbation du compte-rendu de la séance du 14 juin 2018.** Ce compte rendu est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

**1. Finances** : Acquisition logiciel et matériel informatique pour la bibliothèque – demande de subvention à Savoie Biblio Mont Blanc

Le logiciel informatique utilisé par la bibliothèque est devenu obsolète. Il est proposé d'acquérir un nouveau système informatique pour permettre au personnel de travailler plus efficacement et pour apporter de nouvelles possibilités techniques. La dépense, prévue au budget 2018, pour le logiciel avoisinerait 3 700.00€ TTC et celle pour l'acquisition d'un nouvel ordinateur serait de 1 100.00€ TTC.

Pour cette dépense, une demande de subvention est possible auprès de Conseil Savoie Mont Blanc (Savoie Biblio). Le montant de la subvention prévu correspond à 30% du total des dépenses, plafonné à 6000.00€.

L'acquisition de ce nouveau matériel, ainsi que la demande de subvention sont acceptées à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

### **2. Ressources humaines :**

- Autorisation signature contrats de travail

Dans le cadre de la rentrée scolaire 2018, plusieurs recrutements sont en cours au niveau du service scolaire et périscolaire. Selon l'organisation mise en place à la rentrée 2018 et le type de recrutement (titulaire ou contractuel), plusieurs contrats devront être signés.

D'autre part, dans le cadre du recrutement d'un agent de bibliothèque (remplacement départ en retraite), il sera éventuellement nécessaire de signer un contrat de travail à compter du 02 novembre 2018, selon le type de recrutement (titulaire ou contractuel).

Le Maire est autorisé à l'unanimité à signer ces contrats de travail.

- Poste d'adjoint d'animation à temps non complet – Baisse du temps de travail

Au vu des changements d'orientations politiques et suite à la consultation du Conseil d'Ecole, la commune a décidé de revenir à une organisation de la semaine scolaire à 4 jours à partir de septembre 2018 (lundi, mardi, jeudi et vendredi-8h30/11h30-13h30/16h30), ce qui a pour conséquence une baisse du besoin en temps de travail au niveau du périscolaire.

De plus la mise en place du self-service au niveau du restaurant scolaire nécessite un besoin moindre de temps d'entretien de locaux.

C'est pourquoi, il est proposé de baisser, conformément à ce qui est autorisé réglementairement, de 10% maximum, le temps de travail d'un des postes d'adjoint d'animation. La modification consiste à passer le poste de 25.20/35<sup>ème</sup> à 22.70/35<sup>ème</sup>.

Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité cette modification.

### 3. Foncier : Autorisation de signature de conventions de passage pour réseaux d'eaux pluviales

Dans le cadre du développement ou de l'amélioration nécessaire du réseau d'eaux pluviales, la commune est amenée à installer des canalisations sur du terrain privé. Pour ce faire, il est nécessaire de rédiger des conventions de servitude de passage de canalisations en terrain privé ainsi que les autorisations de travaux associées et ceci sur l'ensemble du territoire communal.

Les membres du Conseil Municipal autorisent à l'unanimité le Maire à signer les conventions de servitude de passage de canalisations à venir, ainsi que les autorisations de travaux associées, nécessaires pour ce type de travaux.

### 4. Urbanisme/Voirie : dossiers en cours

DOSSIER	DEMANDEURS	PROJET	LIEU	ETAT
DP 74 161 18 X 0021	BEHAGHEL François	<u>aménagement de combles</u>	chef-lieu	ACCORDÉE le 26/06/2018
DP 74 161 18 X 0022	PIANARO Alexandre	<u>mur de soutènement</u>	Oilly	ACCORDÉE le 21/06/2018
DP 74 161 18 X 0023	MANIN Christian	<u>réfection de la toiture</u>	les Vorges	ACCORDÉE le 25/06/2018
DP 74 161 18 X 0024	EBERHARD Line	<u>clôture</u>	la Molière	ACCORDÉE le 25/06/2018
DP 74 161 18 X 0025	SATP pour BURNET André	<u>remblaiement</u>	Contentenaz	dossier incomplet
DP 74 161 18 X 0026	THIERY Laurent	<u>clôture</u>	chef-lieu	ACCORDÉE le 25/06/2018
DP 74 161 18 X 0027	VIRZI Bruno	<u>kiosque</u>	le Faubourg	ACCORDÉE le 25/06/2018

DP 74 161 18 X 0028	DEREUMAUX David	<u>panneaux photovoltaïques</u>	Peignat	<b>REFUSÉE le 26/06/2018</b>
DP 74 161 18 X 0029	SEGURA Julien	<u>abri de jardin</u>	les Chardonnerets	<b>ACCORDÉE le 02/07/2018</b>
DP 74 161 18 X 0030	DEREUMAUX David	<u>panneaux photovoltaïques</u>	Peignat	<b>NON OPPOSITION le 02/07/2018</b>
DP 74 161 18 X 0031	DEGEORGES Sylvie	<u>abri voitures</u>	chef-lieu	<b>en cours d'instruction</b>

DOSSIER	DEMANDEURS	PROJET	LIEU	ETAT
CU 74 161 18 X 0010 (opérationnel)	BEAUQUIS Jérôme	<u>réhabilitation d'un hangar en logement</u>	Germagny	<b>en cours d'instruction</b>
PC 74 161 18 X 0003	PARISOT Laurent	<u>maison individuelle</u>	les Erènes (lot 7)	<b>en cours d'instruction</b>
PC 74 161 18 X 0005	VEYRAT-CHARVILLON Raphaël	<u>poulailler</u>	Contentenaz	<b>en cours d'instruction</b>
PC 74 161 10 X 0010-M01 (modificatif)	BEAUQUIS Laëtitia et VITTOZ Franck	<u>aménagement des combles</u>	les Gargues	<b>en cours d'instruction</b>
PC 74 161 18 X 0006	GAILLAND Patrick	<u>abri voitures</u>	la Molière	<b>ACCORDÉ le 21/06/2018</b>
PC 74 161 12 X 0013-M03 (modificatif)	MOREL Pascal	<u>abri voitures + création d'ouvertures</u>	la Molière	<b>dossier incomplet</b>
PC 74 161 16 X 0016-T02 (transfert)	BROISSAND Rolande	<u>réhabilitation d'un bâtiment</u>	Chaunu	<b>ACCORDÉ le 26/06/2018</b>
PC 74 161 18 X 0007	COUTINHO DESA Fernand	<u>maison individuelle</u>	les Erènes (lot 11)	<b>dossier incomplet</b>
PC 74 161 16 X 0012-M01 (modificatif)	SCCV ECOBOURG SUD	<u>suppression du sous-sol bâtiment A modifications de façades</u>	place de l'Albanais	<b>en cours d'instruction</b>

## **5. Questions diverses**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est close à 21h10.

A Marcellaz-Albanais, le 19 juillet 2018



**Le Maire,  
Jean-Pierre LACOMBE**

